

Mesures gouvernementales 2024

Après calcul, vous ne
bénéficiez pas de
diminution de prix

FLX08300340900103-C7RRAA81

MANUFACTURE D OUTILLAGE
ZI BERCHE
25420 BERCHE

LYON, le 23/03/2024

Madame, Monsieur,

Pour continuer à faire face à la forte augmentation des prix de l'énergie intervenue fin 2022, le gouvernement poursuit en 2024 son accompagnement des entreprises ainsi que des collectivités locales avec différentes mesures de soutien. EDF applique l'ensemble des mesures décidées par les pouvoirs publics.

En nous transmettant une attestation d'éligibilité, vous vous êtes déclaré éligible à l'**amortisseur électricité (pour les catégories éligibles) ou aux conditions tarifaires spécifiques aux TPE et assimilés (plafonnement de prix)**.

Pour rappel, ces dispositifs prennent la forme d'une **diminution de prix en centimes d'euro par kWh dont les montants respectifs dépendent du prix moyen annuel pour l'année 2024¹ appliqué pour chaque site rattaché au numéro SIREN que vous avez déclaré éligible** à l'un ou l'autre de ces dispositifs. Afin d'évaluer dans quelle mesure vous pouvez bénéficier de ces dispositifs, **EDF a réalisé une estimation de votre prix moyen 2024** sur la base des consommations historiques ou prévisionnelles de chacun desdits sites concernés.

A la date du présent courrier, nous vous informons que **votre contrat a été signé ou reconduit au-delà du 30/06/23 ou que le prix moyen 2024 est inférieur au montant minimum fixé par les décrets n°2023-1421 et n°1422 du 30 décembre 2023 pour permettre de bénéficier d'une diminution de prix**. Par conséquent, la facture jointe à ce courrier n'inclut pas de diminution de prix à ce titre. Néanmoins, veuillez noter que, si par la suite, ce prix moyen 2024 devenait supérieur au seuil requis, alors vous bénéficiez d'une diminution de prix sur vos factures en application du dispositif auquel vous êtes éligible, à la date d'application de ces nouveaux prix. Cette intégration sera appliquée **automatiquement par EDF, sans aucune action nécessaire de votre part**.

Vous souhaitez avoir plus d'informations ?

Si vous souhaitez en savoir plus, EDF met à disposition sur son site internet (<https://www.edf.fr/entreprises/mesures-soutien-gouvernementales>) plus d'éléments pédagogiques sur les différents dispositifs.

EDF à vos côtés : nos conseillers vous accompagnent

Pour vous accompagner dans les démarches relatives aux mesures gouvernementales applicables aux contrats en offre de marché, nos conseillers, tous basés en France, sont mobilisés et restent à votre écoute sur une ligne EDF dédiée : 09 70 81 81 12 (appel non surtaxé).

Nous vous remercions de votre confiance,
Votre conseiller EDF

¹ Le prix moyen 2024 est estimé en pondérant le prix de chaque poste horosaisonnier par la consommation prévisionnelle de ce poste horosaisonnier.

Vos contacts

Votre interlocuteur EDF

Direction Commerciale Régionale AURA

Par courrier

Direction Commerciale Régionale AURA
TSA 20129
69461 LYON CEDEX 06

Par internet

e-mail : edfentreprises-centre-est-aura@edf.fr
www.edf.fr/entreprises

Par téléphone

Du lundi au vendredi de 8h à 18h

09 70 82 15 86 (service gratuit + prix d'appel)

Urgence

Dépannage électricité Enedis :

0 811 882 200

Service 0,05 €/appel
+ prix appel

FLX08300340900103-C7RRAA81

MANUFACTURE D OUTILLAGE
ZI BERCHE
25420 BERCHE

Facture du 23/03/2024

n° 10195991508



Electricité

Montant Hors TVA 10 427,42 €

Montant TVA (payée sur les débits) 2 085,48 €

Facture TTC

12 512,90 €

Montant total à payer (TTC)

12 512,90 €

A défaut de paiement à la date prévue, le montant TTC dû sera majoré de pénalités pour retard au taux annuel de 14,50 % et d'une indemnité pour frais de recouvrement par facture de 40,00 €.

Les prochaines étapes

- Prochaine facture vers le 23/04/2024 (sauf résiliation intervenue entre temps)

Votre entité est éligible à l'amortisseur électricité en 2024 ? Déclarez-vous en ligne sur notre site www.edf.fr/entreprises/amortisseur-electricite-2024

Vos informations client

Vos références

Compte de facturation : **5696350585**

Compte commercial : 2020005686055

Votre contrat

Offre électricité : Contrat Garanti

Nom du client

MANUFACTURE D OUTILLAGE

Lieu de consommation

Référence acheminement : 30000640074904

1 ROUTE DE DAMPIERRE

25420 BERCHE

Païement par Prélèvement automatique

Vous serez prélevé d'un montant de

12 512,90 €

à partir du :

08/04/2024

sur le compte bancaire : FR XX XXXXX XXXXX 00013119601 XX

MANUFACTURE D OUTILLAGE

Détail de votre facture du 23/03/2024 n° 10195991508

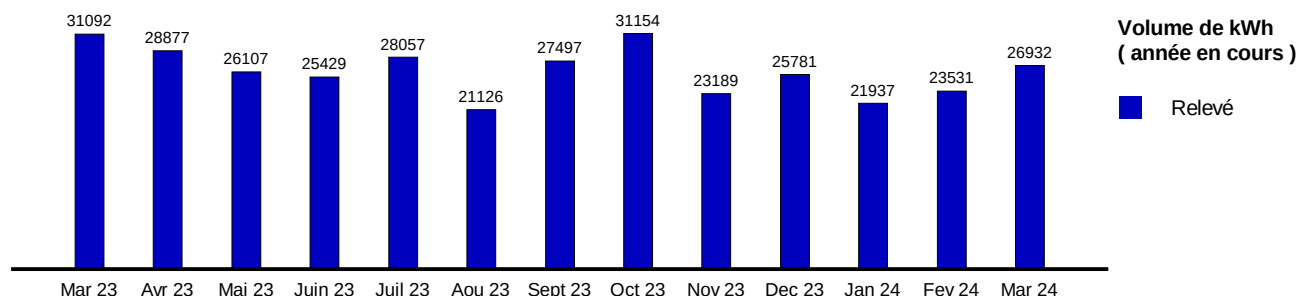
Données contrat

Contrat Garanti
Réf. de votre contrat 2010005864706
Prix non réglementés
Souscrit depuis le 01/09/2022
Venant à échéance le 31/08/2025

Données Point de Livraison

1 ROUTE DE DAMPIERRE 25420 BERCHE
Réf Acheminement Electricité : 30000640074904

Evolution de la consommation facturée en kWh



Total EDF Electricité			8 153,67 €	HT
Abonnement électricité (HT)	Période	Prix unitaire HT	32,50 €	Taux de TVA
Abonnement	du 01/03/2024 au 31/03/2024	32,5 €/mois	32,50 €	20,00 %
Consommation (HT)	Période	Conso 26 932 kWh	Prix unitaire HT	8 121,17 € Taux de TVA
Electricité Heures Pleines Hiver	du 20/02/2024 au 21/03/2024	21 799 kWh	33,495 c€/kWh	7 301,58 € 20,00 %
Electricité Heures Creuses Hiver	du 20/02/2024 au 21/03/2024	5 133 kWh	15,967 c€/kWh	819,59 € 20,00 %

Utilisation du réseau de distribution et prestations techniques (identique pour l'ensemble des fournisseurs)			1 670,67 €	HT
		Quantité	Prix unitaire HT	Taux de TVA
Composante de gestion - Reprise	du 20/02/2024 au 20/03/2024			-16,38 € 20,00 %
Composante de gestion - Echu	du 20/02/2024 au 21/03/2024	31.000 c.j	54.59 c€/c.j	16,92 € 20,00 %
Composante de gestion - Echoir	du 22/03/2024 au 20/04/2024	30.000 c.j	54.59 c€/c.j	16,38 € 20,00 %
Composante de comptage - Reprise	du 20/02/2024 au 20/03/2024			-20,97 € 20,00 %
Composante de comptage - Echu	du 20/02/2024 au 21/03/2024	31.000 p.j	69.90 c€/p.j	21,67 € 20,00 %
Composante de comptage - Echoir	du 22/03/2024 au 20/04/2024	30.000 p.j	69.90 c€/p.j	20,97 € 20,00 %
Composante de soutirage fixe - Reprise	du 20/02/2024 au 20/03/2024	PS pondérée : 156 kW		-187,57 € 20,00 %
Composante de soutirage fixe - Echu	du 20/02/2024 au 21/03/2024	4836.000 kW	4.01 c€/kW	193,83 € 20,00 %
Composante de soutirage fixe - Echoir	du 22/03/2024 au 20/04/2024	4680.000 kW	4.01 c€/kW	187,57 € 20,00 %
Composante de soutirage Heures Pleines Hiver	du 20/02/2024 au 21/03/2024	21799.000 kWh	5.63 c€/kWh	1 227,28 € 20,00 %
Composante de soutirage Heures Creuses Hiver	du 20/02/2024 au 21/03/2024	5133.000 kWh	4.11 c€/kWh	210,97 € 20,00 %
Composante de soutirage Heures Pleines Eté	du 20/02/2024 au 21/03/2024	0.000 kWh	2.37 c€/kWh	0,00 € 20,00 %
Composante de soutirage Heures Creuses Eté	du 20/02/2024 au 21/03/2024	0.000 kWh	1.72 c€/kWh	0,00 € 20,00 %
Durée de dépasement	du 20/02/2024 au 21/03/2024	0.000 h	1121.00 c€/h	0,00 € 20,00 %

Services		0,00 €	HT
E-Services (Espace client, Bilan annuel)		INCLUS	Taux de TVA

Taxes et contributions (identiques pour l'ensemble des fournisseurs)		603,08 €	Hors TVA
	Période	Assiette	Prix unitaire HorsTVA
Contribution au Service Public de l'Electricité	du 20/02/2024 au 21/03/2024	26 932 kWh	2,05000 c€/kWh
Contribution Tarifaire d'Acheminement	du 20/02/2024 au 22/03/2024	232,42	21,93 %
			552,11 € 20,00 %
			50,97 € 20,00 %

Total Hors TVA pour ce site		10 427,42 €	Hors TVA
TVA (identique pour l'ensemble des fournisseurs)	Assiette	2 085,48 €	
TVA à 20,00%	10 427,42 €	2 085,48 €	
Total TTC pour ce site		12 512,90 €	TTC

Données de comptage		Puissance(s) souscrite(s) (kW ou kVA)	
Identifiant de comptage : 031036031225	Type de compteur : PME-PMI	Opérateur Heures pleines hiver	156
Acheminement : Tarif BT sup 36kVA Courte Utilisation		Opérateur Heures creuses hiver	156
Puissance souscrite actuelle (kW ou kVA) : 156		Opérateur Heures pleines été	156
		Opérateur Heures creuses été	156

Index (relevés / estimés)	index de début	index de fin	Puissances atteintes (kW ou kVA)
Heures Pleines Hiver	1436279 le 20/02/2024	1458078 le 21/03/2024	du 20/02/2024 au 21/03/2024 : Heures Pleines Hiver
Heures Creuses Hiver	441395 le 20/02/2024	446528 le 21/03/2024	du 20/02/2024 au 21/03/2024 : Heures Creuses Hiver
Heures Pleines Eté	2008789 le 20/02/2024	2008789 le 21/03/2024	du 20/02/2024 au 21/03/2024 : Heures Pleines Eté
Heures Creuses Eté	468474 le 20/02/2024	468474 le 21/03/2024	du 20/02/2024 au 21/03/2024 : Heures Creuses Eté

MANUFACTURE D OUTILLAGE

Détail de votre facture du 23/03/2024 n° 10195991508

Données contrat

Contrat Garanti
Réf. de votre contrat 2010005864706
Prix non réglementés
Souscrit depuis le 01/09/2022
Venant à échéance le 31/08/2025

Données Point de Livraison

1 ROUTE DE DAMPIERRE 25420 BERCHE
Réf Acheminement Electricité : 30000640074904

Prix

Aucun escompte n'est accordé pour paiement anticipé

Retrouvez l'ensemble de nos offres, des tarifs et autres informations sur la gestion de votre énergie sur www.edf.fr/entreprises

Amortisseur Electricité 2024 : si aucune diminution de prix n'apparaît sur votre facture, comparez le prix moyen 2024 estimé de votre contrat au prix minimum réglementaire (25c€/kWh)
La Contribution au Service Public de l'Electricité (CSPE, aussi appelée Accise sur l'Electricité) augmente au 01/02/2024. Plus d'informations sur <https://www.edf.fr/entreprises/evolution-des-taxes-electricite>.

Actualités

Consultez la mise à jour de la charte de protection des données personnelles EDF Entreprises & Collectivités sur le site edf.fr via l'onglet « Données personnelles » en bas de page. Vous pouvez aussi contacter votre conseiller EDF.

Résiliation

Délai de préavis de résiliation du contrat : 45 jours dans les conditions prévues à l'article "Date d'effet, Durée et Résiliation" des Conditions Particulières de Vente de vos contrats de fourniture d'énergie et de services

Réclamations

Vous souhaitez faire une réclamation écrite ? Vous pouvez vous adresser à EDF, qui met à disposition un parcours en trois étapes, pour vous assurer une réponse dans les meilleurs délais. **Etape 1** : vous adressez votre réclamation au Service Clients, dont les coordonnées se trouvent en haut à gauche de votre facture dans la rubrique contact.

Etape 2 : la réponse apportée par le Service Clients ne vous satisfait pas, vous pouvez alors envoyer votre réclamation à l'attention du Directeur Commercial Régional dont l'adresse figure en haut à gauche de votre facture. Etape 3 : vous restez en désaccord avec la réponse du Directeur Commercial Régional, vous pouvez dans ce cas solliciter le Médiateur EDF par internet sur <https://mediateur.edf.fr> ou par écrit au Médiateur EDF – TSA 50026 – 75804 PARIS CEDEX 8. Indépendamment de ce parcours en 3 étapes, si dans un délai de deux mois, votre réclamation écrite auprès d'EDF n'a pas permis de régler le différend, vous pouvez saisir le médiateur national de l'énergie dans le respect de son champ de compétence déterminé par les articles L122-1 et suivants du Code de l'énergie sur www.energie-mediateur.fr ou par écrit au Médiateur national de l'énergie – Libre réponse n°59252 – 75443 PARIS CEDEX 9.

Origine 2022 de l'électricité des offres EDF sans option énergie renouvelable: 72,9% nucléaire, 5,6% renouvelables (dont 0,3% hydraulique, 1,4% éolien, 2,7% solaire, 1,2% Biomasse), 14,9% gaz, 5,4% charbon, 0,8% pétrole, 0,4% autres fossiles.

Origine 2022 de l'électricité des offres EDF certifiées 100% d'origine renouvelable (via le mécanisme des garanties d'origine, sans engagement de provenance/filière) :

68,8% hydraulique : 48,2% France (dont 1,1 % enchères) , 20,7% hors France (Espagne, Finlande, Norvège, République Tchèque, Suède, République de Lettonie), 18,7% éolien : 11,3% France (dont 10,2% enchères) et 7,4% hors France (Allemagne, Croatie, Danemark, Espagne, Finlande, Hongrie, Italie, Norvège, République Tchèque, Suède), 7,1% biomasse : 7,1% France dont (7,1% enchères).

5,4% solaire : 4,8% France (dont 4,8% enchères) et 0,6% hors France (Allemagne, Espagne, Italie).

Origine 2022 de l'électricité des offres EDF certifiées 100% d'origine renouvelable France (via le mécanisme des garanties d'origine France) : 67,3% hydraulique, 23,7% éolien dont 12,7% enchères, 5,5% solaire dont 5,4% enchères, 3,5% biomasse dont 3,5% enchères.

Si votre option énergie renouvelable (sans engagement de provenance/filière ou France) est inférieure à 100%, le mix de votre offre correspond à la pondération des mix concernés ci-dessus en fonction du pourcentage d'énergie renouvelable retenu (ex : pour une option énergie renouvelable de 20% : le mix « énergie renouvelable 100% » s'applique pour 20% de la consommation et le mix sans option énergie renouvelable pour le reste de la consommation).

Origine 2022 de l'ensemble de l'électricité vendue par EDF à ses clients et indicateurs d'impacts environnemental sur www.edf.fr

